



Communiqué de presse
16/09/09

Disparition de la Défenseure des enfants : L'Anacej ne comprend pas.

L'Anacej s'étonne de la décision du gouvernement actée en conseil des ministres mercredi dernier visant à remplacer différentes institutions dont celle du défenseur des enfants par un défenseur unique des droits.

Outre la méthode, l'Anacej s'étonne de la rapidité de la décision et des conséquences d'un tel choix. En effet, le risque est la disparition de la spécificité de l'application des droits des enfants en France. Au moment où nous allons fêter les 20 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, cette annonce nous met mal à l'aise car elle semble nier tout ce que nous défendons depuis son adoption en 1989 puis sa ratification par la France en 1990.

Au-delà, la défenseure a su, depuis de son origine, créer des liens forts avec les acteurs du secteur de l'enfance et de la jeunesse, notamment les collectivités territoriales et les associations. En travaillant au quotidien avec eux tout en participant à de très nombreux débats avec des enfants, l'institution complétait ses connaissances. Car si au quotidien, elle tentait de résoudre des cas individuels, la défenseure faisait également le point chaque année sur l'application d'un droit issu de la convention. Par ce rapport annuel, elle permettait ainsi à chacun de comprendre la réalité Française et les progrès, encore nombreux, à accomplir.

C'est ainsi que progressivement, cette institution administrative indépendante dirigée par Claire Brisset puis par Dominique Versini avait trouvé sa place dans le paysage institutionnel mais aussi parmi les acteurs de l'enfance et de la jeunesse.

Aussi, nous demandons au gouvernement et au Président de la République de revenir sur cette décision.

Contact :

Mikael Garnier-Lavalley, délégué général

06 16 24 80 89

mikael.garnier-lavalley@anacej.asso.fr

L'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej) rassemble 400 collectivités locales (communes, départements et régions) et 9 mouvements de jeunesse et d'éducation populaire avec l'objectif de « permettre un dialogue entre des jeunes et des élus locaux pour de réels impacts sur les personnes, les décisions et les territoires. » Elle est présidée par Gilles Pargneaux, Député européen, maire d'Hellemmes (59).

